


DIRECTION TECHNIQUE ET DU DEVELOPPEMENT	AVIS SOLIDITE STRUCTURE
CLIENT : Atelier d'Etudes PILLOSIO à MONTREUIL (93)	
REF. AFFAIRE NORISKO CONSTRUCTION : 30743.6 4033/BAI/BAI – 05-162	
MISSION : Contrôle solidité structure.	
EQUIPEMENT : Mât rabattable avec radome.	
REFERENTIELS : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CM 66 + additif 1980. ▪ NV 65 + additif décembre 1999. 	
DOCUMENTS EXAMINES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de calcul et plans du radome extraits du cahier des charges de l'Atelier d'Etudes PILLOSIO, édition septembre 2004 (Brevet n° 02 12083 du 16 septembre 2002). 	
OBSERVATIONS : Conditions d'application et d'implantation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le radôme ne peut être installé que sur des mâts rabattables conçus par l'ATELIER D'ETUDES PILLOSIO. ▪ Vent maximal de référence suivant NV65 : Zone 4, site normal ou exposé. ▪ Hauteur maximale moyenne des antennes : 45m au-dessus du sol. ▪ Dépointage maxi au niveau des antennes sous vent normal : 0,77°. ▪ L'installateur doit s'assurer de la compatibilité de l'ouvrage support avec le mât à installer (solidité des plancher et des parois verticales...etc) 	
CONCLUSION : AVIS FAVORABLE. Date : 25 mars 2005 Cachet Vérificateur : B. AISSAOUI Visa :  <div style="text-align: right; margin-top: 20px;"> NORISKO CONSTRUCTION Direction Technique et du Développement 34/36 rue Pluchet. BP 200. 92225 BAGNEUX CEDEX Tél. 01 55 48 23 77 - Fax 01 55 48 23 60 SAS au capital de 1 280 000 € - RCS Nanterre 393 230 321 </div>	